

# Médiateur H/F

## Au sein du service Jeunesse, Politique de la Ville et Insertion Professionnelle

### Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation

Villeneuve-Loubet dotée de près de 4km de plages, la commune affiche sans rougir l'image d'une station balnéaire active avec son port de plaisance au cœur de la célèbre Marina Baie des Anges. Sa situation privilégiée, proche des grands centres comme Nice, Monaco ou Cannes, en fait une destination de choix pour y vivre.

#### Les valeurs internes de l'Administration Villeneuveoise,

Elles sont au nombre de quatre :

**Honnêteté**

**Respect**

**Engagement**

**Exemplarité**

#### Candidatures :

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville – Place de la république – 06270 VILLENEUVE LOUBET

[recrutement@villeneuveloubet.fr](mailto:recrutement@villeneuveloubet.fr)

Poste à pourvoir  
**Immédiatement**

Au sein de la Direction Jeunesse, Politique de la Ville et Insertion Professionnelle et sous la responsabilité du chef de service Jeunesse, Politique de la Ville et Insertion Professionnelle, vous serez chargé(e) de :

- Veiller à la sécurité et au bon comportement des élèves et des jeunes aux abords du collège, du parc des sports, du skate-park, du Pôle Culturel Auguste Escoffier, de l'école des Plans et des Rives du Loup jouxtant les sites nommés ci-dessus,
- Communiquer avec les jeunes,
- Tenir à jour le cahier de communication,
- Mettre en place des animations ludiques, artistiques, de motricité, manuelles et d'éveil en lien avec l'enfant et son environnement,
- Rédiger et envoyer le cahier de communication au service Jeunesse,
- Tenir à jour le tableau de fréquentation du Skate-park,
- Intégrer les jeunes en mission de service civique et/ou stagiaires,
- Accompagner et initier les jeunes au rôle de médiateur quotidiennement,
- Collaborer avec le collège Romée sur la mise en place de projets,
- Proposer des animations et temps d'échanges aux jeunes au sein de l'ADOSPHERE,
- Gestion et entretien de l'espace ADOSPHERE,
- Communiquer avec sa hiérarchie,
- Renforcer et coopérer avec les autres services en cas d'urgence et de nécessité,
- Favoriser le travail de groupe et d'échange avec l'ensemble du personnel pédagogique,
- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure ACM

# Médiateur H/F



Villeneuve-Loubet dotée de près de 4km de plages, la commune affiche sans rougir l'image d'une station balnéaire active avec son port de plaisance au cœur de la célèbre Marina Baire des Anges. Sa situation privilégiée, proche des grands centres comme Nice, Monaco ou Cannes, en fait une destination de choix pour y vivre.

## Les valeurs internes de l'Administration Villeneuveoise,

Elles sont au nombre de quatre :

**Honnêteté**

**Respect**

**Engagement**

**Exemplarité**

## Candidatures :

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville – Place de la république – 06270 VILLENEUVE LOUBET

[recrutement@villeneuveloubet.fr](mailto:recrutement@villeneuveloubet.fr)

Poste à pourvoir  
**Immédiatement**

## Les compétences techniques :

Connaissance de la réglementation d'encadrement fixée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## Les compétences relationnelles :

Être à l'écoute des jeunes, faire de la prévention, diffuser les informations et les évènements de la commune, du service jeunesse et du BIJ,  
Développer les animations et projets en équipe,  
Faire preuve d'adaptabilité au quotidien,  
Gérer les conflits.

## Les compétences organisationnelles :

Être force de proposition, se concerter avec les jeunes afin de répondre à leurs attentes,  
Connaitre les techniques d'animation et d'encadrement,  
Rester dans le cadre de ses missions de médiation et d'animation  
Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer au supérieur hiérarchique.

## Horaires de travail :

Lundi : 8h00 11h00 / 14h00 17h00  
Mardi : 8h00 11h00 / 15h00 19h00  
Mercredi : 12h00 / 17h00 ou 19h00  
Jeudi : 8h00 11h00 / 13h30 17h00  
Vendredi : 8h00 11h00 / 13h30 17h00  
Samedi : un week-end sur trois  
Dimanche : un week-end sur trois

## Rémunération :

Statutaire + RIFSEEP (IFSE part fixe)